Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Fleuriste

Gestion de l’entreprise, 2ème partie

Session 2010 • Code sujet : **E4 U40** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. La valorisation des stocks (2 questions) **Page 3**

2. Le seuil de rentabilité (4 questions) **Page 5**

3. L’amortissement (1 question) **Page 8**

4. La réalisation d’un devis (2 questions) **Page 9**

5. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U41 - Gestion - comptabilité/2010/BP Fleuriste - U41 - Gestion - comptabilité - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

1. La valorisation des stocks

Madame Duflore veut connaître l'état du stock de contenants pour avril 2010 après avoir repris une partie du stock de l'ancien propriétaire. Les mouvements d'entrée et de sortie sont fournis pour compléter la fiche de stock du contenant RT 5225 selon la méthode PEPS.

Question 1.1. Compléter l'annexe 1, fiche de stock du produit « Contenant RT 5225 » pour avril 2010, en appliquant la méthode PEPS aux données de stock initial et aux entrées et sorties indiquées. Arrondir les calculs à deux décimales.

En PEPS, chaque sortie est valorisée en prélevant d'abord les contenants du lot le plus ancien. Le tableau détaille les lots encore en stock après chaque mouvement. Les montants sont arrondis au centime, conformément à la consigne.

Date	Libellé	Entrées : quantité ; PU ; total (€)	Sorties : quantité et valorisation (€)	Stock restant : lots et total (€)
01/04	Stock initial	-	-	225 à 2,25 : 506,25
03/04	Entrée	25 ; 3,10 ; 77,50	-	225 à 2,25 + 25 à 3,10 : 583,75
07/04	Sortie	-	150 à 2,25 : 337,50	75 à 2,25 + 25 à 3,10 : 246,25
12/04	Sortie	-	25 à 2,25 : 56,25	50 à 2,25 + 25 à 3,10 : 190,00
15/04	Entrée	105 ; 2,90 ; 304,50	-	50 à 2,25 + 25 à 3,10 + 105 à 2,90 : 494,50
23/04	Sortie	-	120 : 50 à 2,25 + 25 à 3,10 + 45 à 2,90 = 320,50	60 à 2,90 : 174,00
27/04	Sortie	-	30 à 2,90 : 87,00	30 à 2,90 : 87,00
29/04	Entrée	80 ; 2,40 ; 192,00	-	30 à 2,90 + 80 à 2,40 : 279,00
30/04	Sortie	-	50 : 30 à 2,90 + 20 à 2,40 = 135,00	60 à 2,40 : 144,00

Le stock final provient entièrement du lot entré le 29 avril. La fiche présente donc 60 contenants valorisés à 2,40 € l'unité, pour une valeur totale de 144,00 €.

Annexe 1 : stock final PEPS

FICHE DE STOCK : METHODE PEPS

PRODUIT : Contenant RT 5225 Période : Avril 2010

Date	Libellé	Entrées			Sorties			Stock		
		Quantité	*Prix unitaire*	*Total*	*Quantité*	*Prix unitaire*	*Total*	*Quantité*	*Prix unitaire*	*Total*
								60	2	144,00

Réseau SCEREN

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Stock final au 30/04/2010 : 60 contenants à 2,40 € l'unité, soit 144,00 €.

Question 1.2. Citer sur l'annexe 1 deux autres méthodes permettant de valoriser les stocks.

Deux autres méthodes de valorisation sont le coût unitaire moyen pondéré (CUMP) et le DEPS, c'est-à-dire « dernier entré, premier sorti ». Le CUMP attribue un coût moyen aux articles disponibles. Le DEPS valorise les sorties au coût des lots entrés le plus récemment. Ces méthodes se distinguent du PEPS appliqué dans la fiche de stock, qui fait sortir en premier les lots les plus anciens.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Autres méthodes : CUMP (coût unitaire moyen pondéré) et DEPS (dernier entré, premier sorti).

2. Le seuil de rentabilité

À partir des données annuelles de 2009, Madame Duflore cherche à savoir si son activité atteindra rapidement son seuil de rentabilité. Le chiffre d'affaires et les différentes charges sont fournis pour renseigner le tableau de répartition des charges et le compte de résultat différentiel, puis calculer le seuil et le point mort.

Question 2.1. Différencier les charges fixes des charges variables et inscrire dans le tableau de votre choix de l'annexe 2-A la désignation des charges et leur montant.

Une charge variable évolue avec le niveau d'activité ; une charge fixe ne varie pas avec celui-ci sur la période. Les matières premières et l'électricité sont variables. Le chauffage, le loyer, le salaire déclaré fixe et les assurances sont fixes.

Désignation	Charges fixes (€)	Charges variables (€)
Électricité		1 200
Chauffage	2 000	
Loyers des bâtiments	10 000	
Matières premières		77 500
Salaire	20 000	
Assurances	4 000	
Totaux	**36 000**	**78 700**

Les assurances sont de 4 000 €, conformément aux données du sujet. Les totaux sont obtenus en additionnant séparément chaque catégorie de charges.

Annexe 2-A : répartition des charges complétée



ANNEXE 2-A

Tableau de répartition des charges

Dénominations	Charges fixes	Charges variables
	2 000 €	1 200 €
	10 000 €	
		77 500 €
	20 000 €	
TOTAUX	4 000 €	
	36 000 €	78 700 €

Compte de résultat différentiel

	Montants en €	Pourcentages
Chiffre d'affaires		
Charges variables		
Marge sur coûts variables		
Charges fixes		
Résultat		

Reproduction Nationale des Sujets d'Examen en Enseignement professionnel Réservée à l'usage exclusif de FormaV

✓ RÉPONSE À RETENIR

Charges fixes : 36 000 € ; charges variables : 78 700 €.

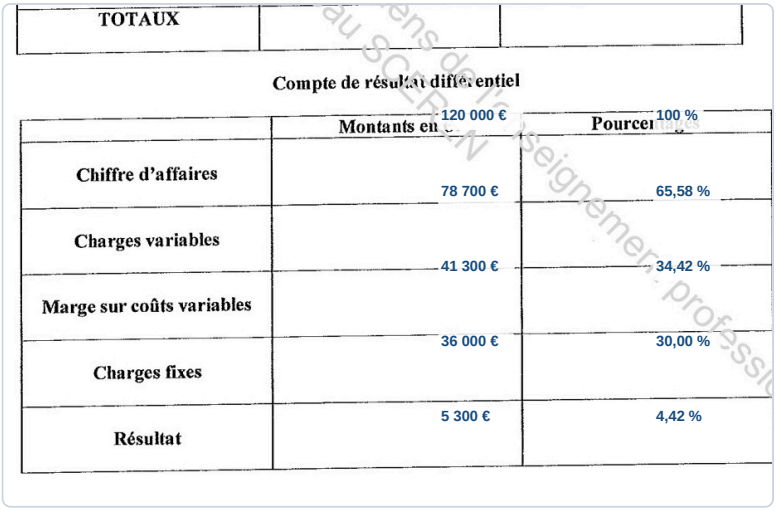
Question 2.2. Compléter le compte de résultat différentiel de l'annexe 2-A et commenter le résultat obtenu.

Le compte différentiel part du chiffre d'affaires annuel de 120 000 €. La marge sur coûts variables est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges variables ; le résultat s'obtient ensuite en déduisant les charges fixes. Les pourcentages sont calculés par rapport au chiffre d'affaires.

Compte de résultat différentiel	Montant (€)	Pourcentage du CA
Chiffre d'affaires	120 000	100 %
Charges variables	78 700	65,58 %
Marge sur coûts variables	41 300	34,42 %
Charges fixes	36 000	30,00 %
Résultat	5 300	4,42 %

Le résultat annuel est positif : l'activité est bénéficiaire en 2009.

Annexe 2-A : compte de résultat différentiel complété



TOTAUX

Compte de résultat différentiel

	Montants en €	Pourcentage
Chiffre d'affaires	120 000 €	100 %
Charges variables	78 700 €	65,58 %
Marge sur coûts variables	41 300 €	34,42 %
Charges fixes	36 000 €	30,00 %
Résultat	5 300 €	4,42 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Résultat annuel bénéficiaire : 5 300 €.

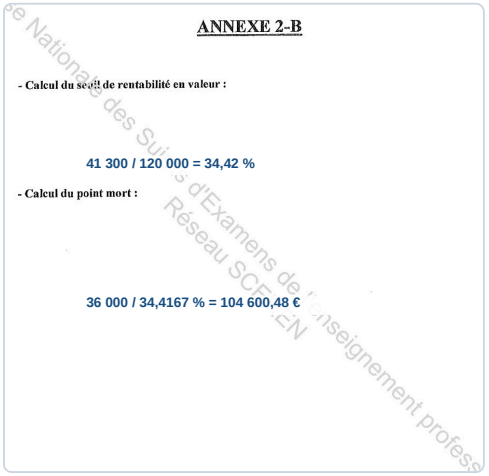
Question 2.3. Calculer le seuil de rentabilité en valeur et présenter le calcul dans l'annexe 2-B.

Le taux de marge sur coûts variables rapporte la marge au chiffre d'affaires : 41 300 € / 120 000 €. Le seuil de rentabilité en valeur est le montant de chiffre d'affaires nécessaire pour couvrir les charges fixes. On divise donc les charges fixes, soit 36 000 €, par ce taux. Le résultat est arrondi à deux décimales, comme demandé dans le sujet.

Calcul	Résultat
Taux de marge sur coûts variables : 41 300 / 120 000	34,42 %
Seuil : 36 000 / (41 300 / 120 000)	104 600,48 €

À ce chiffre d'affaires, la marge sur coûts variables couvre exactement les charges fixes.

Annexe 2-B : seuil de rentabilité


ANNEXE 2-B

- Calcul du seuil de rentabilité en valeur :

41 300 / 120 000 = 34,42 %

- Calcul du point mort :

36 000 / 34,4167 % = 104 600,48 €

Réseau Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

✓ RÉPONSE À RETENIR

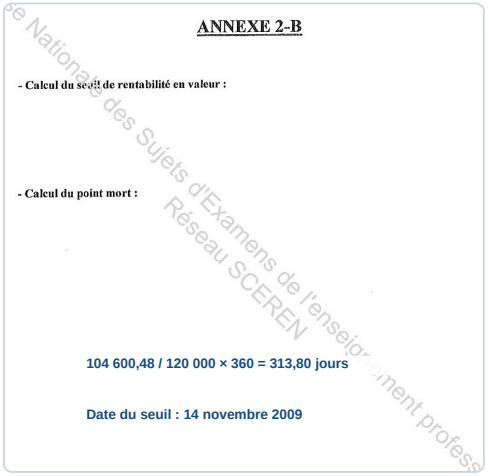
Seuil de rentabilité : 104 600,48 € de chiffre d'affaires.

Question 2.4. Déterminer à quelle date le seuil de rentabilité sera atteint et présenter le calcul du point mort dans l'annexe 2-B.

Le point mort correspond au temps nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité. En année commerciale de 360 jours, on rapporte le seuil au chiffre d'affaires annuel, puis on multiplie par 360. Le calcul donne 313,80 jours, soit 10 mois de 30 jours et 13,80 jours supplémentaires. Le seuil est donc atteint au cours du 14e jour du 11e mois, soit vers le 14 novembre 2009.

1. Point mort : 104 600,48 / 120 000 × 360 = 313,80 jours.
2. Conversion commerciale : 313,80 = 10 × 30 + 13,80 jours.

Annexe 2-B : point mort


ANNEXE 2-B

- Calcul du seuil de rentabilité en valeur :

- Calcul du point mort :

104 600,48 / 120 000 × 360 = 313,80 jours

Date du seuil : 14 novembre 2009

Réseau Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

✓ RÉPONSE À RETENIR

Point mort : 313,80 jours, soit environ le 14 novembre 2009.

3. L’amortissement

Madame Duflore acquiert une camionnette destinée aux livraisons le 5 juin 2010, pour une valeur de 15 700 € HT. L’annexe 3 contient un tableau d’amortissement à compléter selon le mode dégressif, avec un coefficient fiscal de 1,75 et une durée d’utilisation de cinq ans.

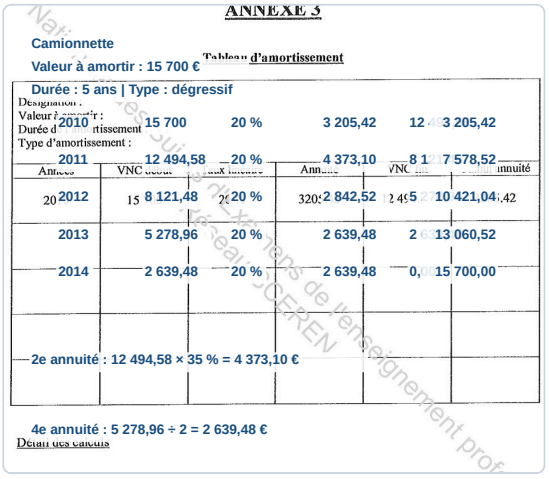
Question Travail à faire. Présenter dans l’annexe 3 le tableau d’amortissement de la camionnette, selon le mode dégressif, avec un coefficient fiscal de 1,75 et une durée d’utilisation de cinq ans. Renseigner également les détails de calcul demandés pour les 2ème et 4ème annuités.

Le taux dégressif est de 20 % × 1,75 = 35 %. En 2010, l’amortissement porte sur 7 mois, de juin à décembre. En 2013, le taux linéaire applicable aux deux années restantes conduit à une annuité supérieure au dégressif : la VNC de 5 278,96 € est alors répartie sur ces deux années.

Année	VNC début (€)	Taux linéaire	Annuité (€)	VNC fin (€)	Cumul annuités (€)
2010	15 700,00	20 %	3 205,42	12 494,58	3 205,42
2011	12 494,58	20 %	4 373,10	8 121,48	7 578,52
2012	8 121,48	20 %	2 842,52	5 278,96	10 421,04
2013	5 278,96	20 %	2 639,48	2 639,48	13 060,52
2014	2 639,48	20 %	2 639,48	0,00	15 700,00

Détails demandés : 2e annuité = 12 494,58 × 35 % = 4 373,10 €. 4e annuité = 5 278,96 ÷ 2 = 2 639,48 €.

Annexe 3 complétée : amortissement de la camionnette


ANNEXE 3

Camionnette

Valeur à amortir : 15 700 €

Tableau d'amortissement

Durée : 5 ans | Type : dégressif

Années	VNC début	Taux linéaire	Annuité	VNC fin	Cumul annuité
2010	15 700	20 %	3 205,42	12 494,58	3 205,42
2011	12 494,58	20 %	4 373,10	8 121,48	7 578,52
2012	8 121,48	20 %	2 842,52	5 278,96	10 421,04
2013	5 278,96	20 %	2 639,48	2 639,48	13 060,52
2014	2 639,48	20 %	2 639,48	0,00	15 700,00

2e annuité : 12 494,58 × 35 % = 4 373,10 €

4e annuité : 5 278,96 ÷ 2 = 2 639,48 €

Détail des calculs

Natixis – Les Suites du Nouveau Monde – Réseau JOFREN – Usage réservé aux centres de renseignement prof

✓ RÉPONSE À RETENIR

Annuités 2010 à 2014 : 3 205,42 € ; 4 373,10 € ; 2 842,52 € ; 2 639,48 € ; 2 639,48 €. VNC finale : 0,00 €.

4. La réalisation d’un devis

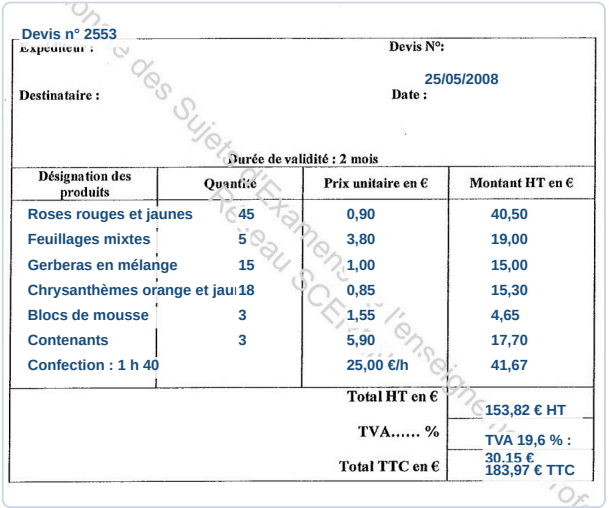
Madame Duflore doit établir un devis pour des compositions florales destinées à l’inauguration d’une nouvelle salle des fêtes, prévue le 29 juin 2010. L’annexe 4 sert à présenter les articles, la main-d’œuvre, la TVA à 19,6 %, puis l’escompte de 2 % et le montant TTC en cas de paiement comptant.

Question 4.1. Réaliser sur l’annexe 4 le devis n° 2553 à partir des éléments suivants : 45 roses rouges et jaunes à 0,90 € pièce, 5 bottes de feuillages mixtes à 3,80 € pièce, 15 gerberas en mélange à 1 € pièce, 18 chrysanthèmes orange et jaune à 0,85 € pièce, 3 blocs de mousse à 1,55 € pièce et 3 contenants à 5,90 € pièce. Ajouter 1 h 40 de confection facturée 25 € de l’heure et appliquer la TVA de 19,6 % aux compositions florales et à la main-d’œuvre.

Le devis est daté du 25 mai 2008, conformément à l’annexe. Chaque montant de ligne est obtenu en multipliant la quantité par le prix unitaire. La confection dure 1 h 40, soit 100 minutes ou 100/60 heure. Les fleurs, fournitures et main-d’œuvre forment le total HT soumis au taux indiqué. Les montants sont arrondis au centime. Le total TTC additionne le total HT et la TVA calculée sur ce total.

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Roses rouges et jaunes	45	0,90 €	40,50 €
Feuillages mixtes	5	3,80 €	19,00 €
Gerberas en mélange	15	1,00 €	15,00 €
Chrysanthèmes orange et jaune	18	0,85 €	15,30 €
Blocs de mousse	3	1,55 €	4,65 €
Contenants	3	5,90 €	17,70 €
Confection	1 h 40	25,00 €/h	41,67 €
Total HT			153,82 €
TVA, 19,6 %			30,15 €
Total TTC			183,97 €

Devis n° 2553 complété



Devis n° 2553

Devis N°:

Destinataire :

Date : 25/05/2008

Durée de validité : 2 mois

Désignation des produits	Quantité	Prix unitaire en €	Montant HT en €
Roses rouges et jaunes	45	0,90	40,50
Feuillages mixtes	5	3,80	19,00
Gerberas en mélange	15	1,00	15,00
Chrysanthèmes orange et jau	18	0,85	15,30
Blocs de mousse	3	1,55	4,65
Contenants	3	5,90	17,70
Confection : 1 h 40		25,00 €/h	41,67
		Total HT en €	153,82 € HT
		TVA..... %	TVA 19,6 % : 30,15 €
		Total TTC en €	183,97 € TTC

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total HT : 153,82 € ; TVA : 30,15 € ; total TTC : 183,97 €.

Question 4.2. Calculer sur l'annexe 4 l'escompte de 2 % et le montant de la facture TTC dans le cas d'un paiement comptant.

L'escompte est calculé sur le total TTC inscrit au devis, conformément à la rubrique « paiement comptant » de l'annexe. On applique le taux de 2 % au TTC, puis on retranche l'escompte obtenu pour déterminer le montant net à régler. Les deux opérations sont arrondies au centime. Le paiement comptant réduit donc le montant dû, sans modifier les lignes HT ni la TVA déjà calculée sur le devis.

Calcul	Formule	Montant
Escompte	183,97 € × 2 %	3,68 €
Net à payer comptant	183,97 € - 3,68 €	180,29 € TTC

Escompte pour paiement comptant



✓ RÉPONSE À RETENIR

Escompte : 3,68 € ; net à payer comptant : 180,29 € TTC.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E4 U40 de gestion de l'entreprise du Brevet Professionnel fleuriste, session de printemps 2010, dure trois heures et a le coefficient 2. Le cas Duflore traite de la valorisation des stocks, du seuil de rentabilité, de l'amortissement d'une camionnette et de l'établissement d'un devis floral. Les compétences évaluées portent sur les calculs de gestion et les documents professionnels.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En méthode PEPS, les premières unités entrées en stock sont les premières sorties valorisées.
- La marge sur coûts variables est égale au chiffre d'affaires diminué des charges variables.
- Le seuil de rentabilité en valeur se calcule en divisant les charges fixes par le taux de marge sur coûts variables.
- L'amortissement dégressif calcule les annuités selon la valeur nette comptable et le taux dégressif applicable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Reporter les mouvements de stock dans l'ordre chronologique et valoriser les sorties selon les lots PEPS.
- Classer chaque charge avant de calculer les totaux et le compte de résultat différentiel.
- Distinguer le seuil de rentabilité en valeur du point mort, qui correspond à sa date d'atteinte.
- Vérifier les quantités, prix, main-d'œuvre, TVA, total TTC et escompte sur le devis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment appliquer la méthode PEPS dans la fiche de stock ?

Pour chaque sortie, valorisez d'abord les unités du lot le plus ancien encore en stock. Si la quantité sortie dépasse ce lot, continuez avec le lot suivant, puis actualisez les quantités et valeurs restantes dans la fiche.

Q : Quelle est la différence entre le seuil de rentabilité et le point mort ?

Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires à réaliser pour couvrir les charges. Le point mort exprime la date à laquelle ce chiffre d'affaires est atteint, en rapportant le seuil au rythme de réalisation du chiffre d'affaires.

Q : Le sujet précise-t-il un barème ou une répartition des points ?

Aucun barème ni total de points n'est indiqué sur les pages fournies. La durée officielle est de trois heures et le coefficient est 2; organisez votre temps entre les quatre dossiers et utilisez les annexes demandées.

Q : Quels éléments vérifier avant de rendre le devis ?

Contrôlez chaque désignation, quantité et prix unitaire, puis les montants HT et le total HT. Appliquez la TVA de 19,6 % aux éléments concernés, calculez le TTC, puis l'escompte de 2 % demandé pour le paiement comptant.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U41 - Gestion - comptabilité/2010/BP Fleuriste - U41 - Gestion - comptabilité - Session 2010 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.